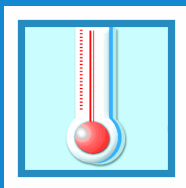


QUALITÉ DE L'EAU DU ROBINET

Synthèse du contrôle sanitaire - Année 2008



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guides.



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Pour connaître en détail la qualité de l'eau qui vous est distribuée, vous pouvez consulter les analyses à la mairie de votre commune.

Fiche en ligne sur le site de la DDASS

ORIGINE DE L'EAU

L'eau que vous buvez a une identité. Elle provient soit de la nappe phréatique, soit de sources, soit de cours d'eau. Pour répondre aux normes de potabilité, elle peut être traitée avant d'arriver à votre robinet.

L'eau de la commune de **RANSPACH** provient de 5 sources pour la « zone haute » et de la commune d'**HUSSEREN-WESSERLING** pour la « zone basse ».

L'eau est désinfectée par javellisation avant distribution.

BACTERIOLOGIE

La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination. **Absence exigée.**

Toutes les analyses étaient conformes aux limites de qualité.

Nombre d'analyses : 4

La qualité bactériologique de l'eau a été satisfaisante.

NITRATES

Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder **50 mg/l (milligrammes/litre)**.

Valeur mesurée = 4,40 mg/l

Nombre d'analyses : 1

Cette valeur témoigne d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

DURETE

Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). **Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.**

Valeur mesurée = 4,00 °F

Nombre d'analyses : 1

L'eau distribuée est douce ; l'installation d'un adoucisseur est vivement déconseillée en raison du risque accru de dissolution des métaux des conduites (augmentation de l'agressivité de l'eau).

PESTICIDES

Substances chimiques utilisées pour lutter contre les parasites des plantes ou pour désherber (agriculture, collectivités, particuliers). **La teneur ne doit pas excéder 0,1 µg/l (microgrammes/litre)**.

Valeur maximale inférieure au seuil de détection.

Nombre d'analyses : 1

La liste des pesticides recherchés est établie en fonction du contexte local. Aucun de ces pesticides n'a été détecté dans l'eau.

CONCLUSION

L'eau respecte les limites de qualité réglementaires. Toutefois, elle présente un caractère agressif, susceptible de provoquer une corrosion des conduites. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement, lorsqu'elle a stagné plusieurs heures dans les conduites.